Numéro 26
Jeudi
8 novembre 1979
Prix : 1 F
12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Affaires Etrangères : budget de la «diplomatie flottante» pour Guidoni et des «arrières pensées électorales» d'après Chandernagor • Mots croisés avec la Côte d'or • Pc : l'union en question dans les municipalités de gauche • Les Dossiers de Peyrefitte • Dialogue renoué avec la F.n.s.e.a • Verdict anti-syndical à FR3 • Pétrole iranien : le coup de bluff de la C.i.a

A l'Assemblée nationale, les socialistes interrogent le gouvernement

La conspiration du silence

Le jour même de la mort de Robert Boulin - dans des circonstances tragiques et enveloppées de beaucoup de mystère - le Parti socialiste a demandé que toute la lumière soit faite. Il n'a demandé que cela, et il l'a fait sobrement dans un communiqué de quelques lignes, dont les premiers mots exprimaient son émotion à l'annonce de cette nouvelle et son respect devant la douleur de la famille ainsi brutalement frappée.

Depuis lors, les socialistes ne sont intervenus que pour réclamer à nouveau pleine information sur cette grave affaire, et pour protester contre la campagne insidieuse tendant à rendre la presse et les journalistes responsables du suicide du ministre du Travail.

Mercredi dernier, le groupe parlementaire avait renoncé à interroger le gouvernement, à ce sujet, au cours de la séance des questions d'actualité. Ce sont des considérations morales, qui l'avaient conduit à cette conclusion, après réflexion collective et consultation du Secrétariat national. Le sentiment avait en effet, prévalu que le drame - connu depuis la veille seulement - était encore trop proche pour pouvoir être évoqué dans un débat public. Question de dignité et aussi volonté de respecter la peine des proches du disparu. Enfin, il paraissait évident que les autorités de l'Etat ne devraient pas tarder à s'exprimer. Voir à s'expliquer.

Cependant, une semaine a passé sans qu'aucune voix officielle ne s'élève pour apporter réponses aux interrogations légitimes de l'opinion. Nous n'avons été témoins que du sinistre jeu d'ombre entre quelques glauques personnages de la majorité, jetant à la tête des autres la culpabilité. Sans qu'aucun n'ait le courage d'appeler le gouvernement à sortir de son silence pour dire la vérité sur la mort d'un homme. Un de leurs «amis politiques».

Devant tant de lâcheté, les députés socialistes ont donc considéré qu'il leur revenait, aujourd'hui, de dénoncer cette conspiration du silence ; ils ont décidé d'inviter, mercredi, le Premier ministre à parler à l'Assemblée.

En agissant ainsi, les députés socialistes ne font qu'assumer leur devoir devant le peuple qui les a désigné. Et qui a le droit de savoir.

Georges Fillioud

épinglé

« Il s'agit d'une affaire un peu trouble dont nous ne sommes pas sûr de tout connaître ».

Georges Séguy première réaction hier sur l'affaire Boulin.

Taisez-vous !

C'est le comble ! Depuis huit jours, l'exécutif se terre dans le mutisme. Et hier au Conseil des ministres, le Président de la République interdit formellement à tous les membres du gouvernement de dire quoi que ce soit en réponse aux questions que se posent tous les Français. Il n'hésite même pas à ajouter «qu'il ne tolèrera aucun manquement» à cette règle du silence absolu. Pour Giscard, il ne s'est rien passé. Et s'il s'est passé quelque chose, il n'en faut surtout rien dire.

C'est là le fruit de ses réflexions auvergnates. Avec cette petite phrase : «laissez-les morts enterrer les morts»

Avant lui, Tocqueville avait dit «le meilleur moyen d'apprendre aux hommes à violer les droits individuels des vivants est de ne tenir aucun compte de la volonté des morts».

Municipalités d'union

Respect des accords, respect des partenaires

L'article de l'Humanité se rapportant au récent congrès d'Arras de la F.e.s.r ressemble curieusement à une mauvaise tentative de justificationn.

Le Congrès de la F.e.s.r reprenant les thèses constantes de la direction nationale du Parti socialiste, a réaffirmé : nous respecterons l'accord passé devant la population en 1977 avec le Parti communiste, concernant la gestion solidaire des municipalités d'union de la gauche.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'adoption du Budget communal, celui-ci, après une élaboration démocratique, doit être adopté par l'ensemble du Conseil municipal. Tout manquement à cet engagement revient, de la part de ceux qui le provoqueraient, à une rupture de l'accord, donc de l'impossibilité de gérer ensemble, avec toutes les conséquences que cela comporte.

Cela n'a rien à voir, ni de loin, ni de près, avec un diktat mais c'est simplement la reconnaissance d'un fait. On ne peut à la fois se comporter en majoritaire dans un Conse.. municipal et en groupe d'opposition. Nous sommes nets et clairs.

Bien entendu, toutes les possibilités d'un accord devront être recherchées. Les Elus socialistes informeront la population, le cas échéant.

Quant à l'attitude des Elus socialistes, ceux-ci n'ont de leçon à recevoir de quiconque. Ils luttent pour préserver les intérêts des habitants de leur commune et les évènements récents démontrent s'il en était besoin, qu'ils sont, autrement qu'en parole, aux côtés de tous ceux qui sont victimes des inégalités sociales.

Les Elus Socialistes sont disponibles pour l'union des forces populaires dans leur commune, dans le respect de la personnalité de chaque parti. Cela les différencie des dirigeants communistes qui, eux, apparaissent prôner l'unité, à condition seulement qu'elle se fasse autour du P.c et pour lui.

Marcel Debarge

POSITIONS

Le budget des Affaires étrangères à l'Assemblée

Pierre Guidoni : la diplomatie giscardienne flotte

Après cinq ans de giscardisme, la politique étrangère de la France, incertaine, est sans ambition.

Comme chaque année, l'examen du budget des Affaires étrangères par le Parlement donne l'occasion aux députés et aux sénateurs d'attirer l'attention de l'opinion et des Français sur la politique étrangère de leur pays et la situation du monde, domaine dont seule l'écume est mise en évidence par la grande presse et la télévision : voyages officiels, de préférence présidentiels, prises d'otages, catastrophes politiques et humaines dans cette périphérie de la civilisation que constituent l'Asie du Sud-Est et l'Afrique, goulag des pays de l'Est et vertueuse et démocratique Amérique, digne d'admiration même dans ses scandales les plus scabreux.

Cinq ans de politique extérieure giscardienne permettent de se faire une idée des grands desseins présidentiels en la matière.

Avec le Général De Gaulle, la France dérangeait, du moins autant que ses moyens le lui permettaient. Avec Giscard d'Estaing, comme le dollar - et le rapprochement est loin d'être fortuit - elle flotte.

La France subit la crise économique, la crise énergétique, la crise monétaire, la crise de l'Europe, le poids économique et culturel des multinationales américaines, et accepte le scandale de la faim dans le monde. Dans tous ces lieux-clés, espaces privilégiés des affrontements de ces dernières années, la France a fait montre de son incohérence et de son absence de suivi dans ses principes et dans l'action.

La capacité de décider

Donner une ambition à la France est une priorité urgente et incontournable.

Donner une ambition à la France, cela veut dire redonner à ce pays la capacité de décider, retrouver la maîtrise de son marché extérieur pour exporter plus et mieux, être présent sur le terrain des techniques nouvelles de communication : satellite de télévision, centres serveurs de données informatiques jusqu'ici largement monopolisés par les Etats-Unis qui, avec la technique, imposent subreptissement leur langue et leur culture.

Cela veut dire aussi casser le complexe militairement industriel qui se constitue sous nos yeux depuis quelques années et dont le poids pèse de plus en plus lourd.

Cela veut dire encore, agir pour une France et une Europe s'appuyant en toute égalité sur le tiers-monde, élargissant le cercle de son autonomie économique, idéologique, politique et peut-être au delà.

C'est donc le refus de l'ouverture sans frein du cadre mis en place en 1957 en Europe vers le rejet de toute trilatérisation à base de contrôle de l'information, d'extradition et d'espace judiciaire. Cette capacité de décider permettrait à la France de jouer un rôle essentiel dans la recherche tatonante et pressante d'un nouvel ordre international qu'il soit économique ou politique, et non de subir frileusement la pression et la pénétration d'économies dominantes, tout en agitant tragiquement ses parachutistes au Tchad, au Zaïre, en Centrafrique.

Il paraît qu'en Auvergne, les interlocuteurs du Président de la République lui ont dit que ce qui manquait c'était peut-être «un grand dessein pour la France». On ne saurait mieux dire !

André Chandernagor : Des arrières pensées électorales

Le budget 1980 est le troisième présenté au Parlement en application du plan de redressement de cinq ans adopté par le Conseil des ministres du 13 octobre 1976 après plusieurs années d'abandon.

L'augmentation accordée pour les deux exercices précédents a permis de rattraper une situation qui pouvait difficilement se perpétuer sans porter atteinte au crédit et aux moyens d'action de la France à l'étranger.

Mais cette augmentation heureusement poursuivie cette année, n'est qu'un rattrapage limité ne permettant pas d'assurer un réel redressement.

La croissance globale apparente de 14,7% est supérieure à celle du budget général (14,4%). Il convient cependant pour en saisir le volume réellement mobilisable d'éliminer un certain nombre de charges nouvelles obligatoires comme le crédit affecté à l'indemnité des représentants aux communautés européennes, le transfert d'un crédit du budget des charges communes, et d'un crédit à la ville de Strasbourg qualifié de «subvention aux collectivités locales», dont on se demande ce qu'il fait ici. Ainsi ramené à sa juste proportion, l'effort de redressement est loin d'atteindre le pourcentage annoncé.

D'autre part, ce qui est grave pour l'avenir, il semblerait qu'en la matière, le gouvernement pratique la politique de l'autruche. Faute de pouvoir mener une réforme tirant sa cohérence d'un plan structuré s'appuyant sur des dotations en accord avec les objectifs définis, le ministère, comme il a été dit par les Syndicats du personnel des Affaires étrangères «mange ses moyens».

Si en effet, progression il y a, cette progression, avec toutes ses limites (il semblerait en effet que les créations d'emploi ne suivent pas le rythme prévu) concerne les seuls moyens du ministère : amélioration des locaux, amélioration des conditions d'existence et de travail des personnels, etc... toutes choses nécessaires bien sûr, mais qui ne peuvent avoir leur plein effet que si elles s'accompagnent sur le terrain d'une présence de la France mieux assurée.

Or, le paradoxe est que jusqu'ici le plan de redressement engagé, ne concerne pas les capacités essentielles d'intervention du ministère que représentent action et échanges culturels, presse, radio, contributions aux organisations internationales, ce qui ne manquera pas et ne manque déjà pas d'avoir des conséquences néfastes sur le rayonnement de la France.

Sous influence culturelle

Faute d'une diffusion suffisante de son image et de sa culture à l'extérieur, en l'absence d'une politique d'échanges culturels, scientifiques et techniques suffisamment développés, la France en est trop souvent réduite à subir l'influence dominante de «modèles culturels» extérieurs.

Peut-on s'étonner dès lors que le marché du disque français soit sévèrement concurrencé par les productions anglo-saxonnes et que notre télévision diffuse largement et sans réciprocité films et séries américaines ?

Seule «intervention» réellement nouvelle cette année, la création d'une direction des Français de l'étranger qui s'est vue, elle, dotée de moyens d'action efficaces.

Il ne s'agit pas ici de critiquer l'adoption de mesures dont certaines étaient nécessaires. Mais, de cette sollicitude remarquable dans un budget par ailleurs morose, les arrières-pensées électorales ne sont sans doute pas absentes.

Alsthom Saint-Ouen
3 400 travailleurs en grève

Marcel Debarge et Michel Coffineau, Secrétaires nationaux, Claude Bartolone, conseiller général de Seine-St-Denis et les responsables de la Fédération départementale sont intervenus, le 6 novembre auprès de la préfecture de Bobigny, en faveur des grévistes de l'Alsthom de Saint-Ouen. Ils étaient accompagnés par des responsables syndicaux C.g.t et C.f.d.t du comité de grève de l'entreprise. 3 400 travailleurs en grève depuis quatre semaines, certains comme les soudeurs depuis sept semaines. Cette démarche fait suite à une rencontre, le 22 octobre, avec les grévistes : les élus socialistes et les responsables de la Fédération les avaient alors assuré de leur solidarité.

La délégation a été reçue par le directeur de cabinet du préfet. Elle a dénoncé l'autoritarisme de la direction d'Alsthom, sa responsabilité dans le conflit actuel : depuis 1977 la direction refuse toute négociation avec les syndicats... Les délégués socialistes ont déclaré leur opposition à l'expulsion des grévistes. Ils ont demandé que des négociations sérieuses s'engagent enfin.

A la suite de cette entrevue la Fédération de la Seine Saint-Denis a publié un communiqué dans lequel elle appelle à l'intensification de la campagne de soutien

Qui est qui ?

MOTS CROISES AVEC MARIE-THERESE MUTIN

«J'ai été en 1977, la première femme élu à la tête d'une Fédération» dit-elle. Seul accroc dans sa modestie.

Marie-Thérèse Mutin vient de la Convention des institutions républicaines. Elle rejoint le P.s en 1971, l'année où elle est élue au conseil municipal de Cessey-sur-Tille (350 habitants).

En 1974, elle devient maire de ce village, et accède au secrétariat fédéral. Trois ans plus tard, la voilà à la tête des responsabilités départementales. Ce qui ne l'empêche pas de rester institutrice.

«La Côte d'Or est une petite fédération. Mille adhérents. On était 200 en 1971. Elle travaille dans un climat qui n'est pas très favorable : tous les députés sont de droite. Le département est disproportionné avec l'agglomération dijonnaise qui regroupe la moitié de la population et 700 communes rurales, saupoudrées dans des régions naturelles qui ont chacune leur originalité.

«D'autre part, Dijon est, par la volonté de la droite et de Robert Poujade, une ville typiquement tertiaire, ville universitaire, centre commercial. La bourgeoisie a toujours refusé l'industrialisation de la ville. Bien sûr comme dans toute région urbaine les faubourgs ont voté à gauche. Nous avons conquis la mairie de Chenove.

«Mais le secteur entreprise est très difficile à développer. Nous avons deux sections actives : aux P.t.t et aux «Dépêches», le quotidien local.

«Par contre en secteur rural, notre implantation est solide. C'est qu'il y a des régions pauvres en Côte d'Or : le châtillonnais, le plateau de Langres. Nous menons de nombreuses actions spécifiques dans ce domaine. Par exemple le 11 novembre, à l'occasion de la foire gastronomique, nous allons publier un journal agricole que nous distribuerons aux exploitants».

— Menez-vous des actions d'union «à la base» ?

«Nous n'arrêtons pas de proposer des actions au P.c. Jusqu'à présent toutes les réponses ont été négatives. Bien plus, ils nous ont répondu par voie d'une presse alimentée par des attaques personnelles. En direction des élus par exemple».

— Combien avez-vous d'élus ?

«Cent quarante en tout. Il y a 15 conseillers généraux et vingt sept maires socialistes, dont celui de Chenove, la deuxième ville du département. Nous marquons là évidemment des points précieux. Une gestion de gauche, cela se remarque. Par exemple par les efforts d'information et de consultation prodigués dès qu'un plan d'aménagement, est envisagé dans une municipalité.

«Cela dit, grâce à la conquête de la présidence du Conseil général et récemment, du Conseil régional où vient d'être élu notre camarade Pierre Joxe, nous avons le sentiment que nous avons enfin en mains les outils nécessaires pour faire bouger un département enlisé.

«Jusqu'à présent, il n'y avait pas de moteur dans le département. Je ne prends qu'un exemple : la culture. Il y a quelques coups spectaculaires, l'Estivade, la Fête de la Vigne qui n'a pas eu lieu cette année, d'ailleurs. Mais, il n'y a aucun effort de culture populaire. Les maisons de Jeunes sont démunies. Le Directeur départemental des Maisons des Jeunes et de la Culture n'a même pas de bureau. Les secteurs ruraux sont laissés à eux-mêmes.

«Notre victoire aux assemblées locales est trop récente pour avoir porté des fruits. Mais je suis persuadé que ce sera le ferment d'une progression sensible du socialisme dans mon département».

RENCONTRE P.S — F.N.S.E.A.

Le Parti socialiste et la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles, se sont rencontrés à Paris, le mardi 6 novembre 1979. Les deux délégations, conduites par le Premier secrétaire du Parti socialiste, François Mitterrand et le Président de la F.n.s.e.a, François Guillaume, ont examiné au cours de la réunion, les problèmes intéressant l'avenir de l'agriculture française.

Concernant l'évolution du revenu agricole, les deux délégations ont constaté malgré un accroissement du volume de la production en 78 et 79, sa stagnation depuis 1974 qui cache de profondes disparités sectorielles et régionales. C'est le cas au cours de cette année, des producteurs de viande et des agriculteurs situés dans les zones de montage, qui ont connu des difficultés particulières devant nécessiter la mise en oeuvre de mesures spécifiques.

Dans le cadre de la prochaine loi d'orientation agricole, les deux délégations sont convenues que celle-ci devra confirmer expressément que la modernisation de l'agriculture sera réalisée à partir d'une politique prévoyant l'exploitation de type familial et stabilisant en conséquence, le niveau de la population des chefs d'exploitation agricole.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de renforcer les mécanismes d'organisation de la production et de la commercialisation, d'assurer une garantie de prix tenant compte des charges d'exploitation, mais aussi et surtout de donner les moyens d'une véritable maîtrise du marché des terres, tant en ce qui concerne l'évolution des valeurs vénales que le contrôle des structures et le zonage du territoire rural.

Le Parti socialiste et la F.n.s.e.a partagent enfin la conviction que les objectifs ci-dessus devront être atteints dans le cadre communautaire, à travers une politique agricole commune, conforme à l'esprit du traité et aux principes fondamentaux qui ont été à son origine (préférence communautaire, solidarité financière des états et unité de prix pour l'ensemble des productions).

Les deux organisations sont convenues de poursuivre leur échanges de vue sur la politique agricole commune notamment, sur les prix ainsi que sur la loi d'orientation.

LE PRIX DU BIFTECK

La libération du prix de la tranche de bifteck annoncée mardi 6 novembre marque une nouvelle escalade dans les mesures portant atteinte aux revenus des consommateurs les moins fortunés.

Il s'agit en effet des morceaux de boeuf dans lesquels sont préparés les steaks de qualité ordinaire, dont les prix jusqu'à présent réglementés étaient relativement abordables. L'expérience montre en effet que la libération des prix est suivie de hausses souvent importantes : loyers, pain (+ 22% en un an), produits manufacturés.

Le ministre accentue ainsi la discrimination entre les consommateurs selon leur pouvoir d'achat.

Le Parti socialiste dénonce la volonté du gouvernement de promouvoir, dans le domaine de l'alimentation, comme cela se pratique dans d'autres secteurs, santé notamment, une politique de classe réservant aux privilégiés les produits et prestations de qualité.

(Communiqué d'Annette Chepy Secrétaire nationale à la Vie Associative et au Cadre de Vie)

QUESTIONS ECRITES
A l'Assemblée

de Philippe MARCHAND et Roland BEIX

sur la présence de militaires chiliens sur les bases militaires françaises et en particulier sur la base aérienne de Rochefort S/Mer.

de Georges FILLIOUD

sur la mise en application des dispositions obligeant les automobilistes à allumer les feux de croisement de leur véhicule. Il demande de fournir les éléments de comparaison, permettant de vérifier si ces dispositions nouvelles entrainent effectivement une réduction du nombre des accidents de la circulation urbaine.

de Roland BEIX

sur la conception qu'a eu le gouvernement de la semaine mondiale du désarmement organisée par l'O.n.u du 20 octobre au 3 novembre.

Au Sénat

de Robert PONTILLON

sur l'incohérence qui existe entre la législation française sur le statut des objecteurs de conscience et la résolution 337 du Conseil de l'Europe, adoptée en 1967, qui traite du même statut. Il demande quelles sont les mesures que le gouvernement entend prendre pour faire appliquer la dite résolution dans notre pays.

RIPOSTE
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Filliroud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils,
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

Télé-P.S.

LE PROJET SOCIALISTE : C'EST L'INTERET DE MILLIERS D'HOMMES ET DE FEMMES QUI NE PEUVENT PLUS SUPPORTER LA VIE QUI LEUR EST FAITE.

Confusion à Téhéran, rumeurs à Washington, satisfaction à Paris

Des gros ronds dans l'or noir

Il a suffi que la Central Intelligence Agency diffuse dans la soirée de mardi les informations les plus alarmistes sur un embargo pétrolier iranien pour que cette nouvelle fasse la «une» des journaux écrits, parlés et télévisés de la planète.

Outre qu'il est singulier que les services spéciaux américains, qui travaillent habituellement dans l'ombre, se transforment en agence de presse, on est pour le moins surpris par l'extraordinaire ampleur de l'écho que ces révélations ont suscitée. Car, renseignements recueillis sur place, seul un pétrolier américain s'est vu refuser l'accès, pour des opérations de chargement, au terminal de l'île de Kharg, par où transitent 90% des exportations iraniennes de brut. Un point c'est tout.

Personne n'est à l'heure actuelle capable de préciser, primo si une décision des autorités iraniennes est déjà prise ou s'il s'agit simplement d'une menace ; secundo, si elle vise les seuls Etats-Unis ou bien l'ensemble des pays habituellement approvisionnés par l'Iran et, parmi ceux-ci, ceux qui sont susceptibles de revendre du pétrole à Israël ; tertio, s'il s'agirait d'une mesure prise pour quelques heures, quelques jours, ou pour une plus longue période.

Il est vrai que l'extrême confusion qui règne à Téhéran, la «disparition» des autorités non-religieuses et notamment la démission du gouvernement Bazargan, expliquent, au moins en partie, le développement des informations les plus approximatives.

Toutefois, la dépendance des besoins énergétiques dans laquelle se trouvent les économies occidentales reste la raison essentielle pour laquelle les informations touchant à l'or noir résonnent avec tant de bruit, qu'elles viennent des émirats, de Caracas ou d'Iran.

Avec des conséquences surprenantes bien que logiques. Ainsi de la chute immédiate du yen qui a atteint son niveau le plus bas depuis deux ans. Cela dû au fait que près de 40% du pétrole japonais est iranien d'origine. Ainsi, les projecteurs des mass média du monde entier étant braqués sur Téhéran, l'offre de médiation de l'O.l.p dans l'affaire de l'occupation de l'ambassade US.

Ainsi le retrait d'Iran «dans l'ordre et dans le calme» de tous les ressortissants américains (environ 500 personnes) recommandé par le département d'Etat faute «de protection consulaire normale».

Mais c'est surtout en politique intérieure française que la «nouvelle» a été le plus vite exploitée. Par les relais «naturels» de l'exécutif que sont certains éditorialistes. Sur le thème : voyez comme nous avons été prudents de ne dépendre de l'Iran que pour 8,3% de nos approvisionnements pétroliers. Sur le thème : avec la première production d'énergie de source nucléaire d'Europe, la France sera de moins en moins concernée par ces alea-là. Avec en prime des rappels allusifs à l'asile politique accordé en son temps à l'actuel maitre de l'Iran par notre prescient Président. Après Louis XV, Henry IV : «Neauphle-le-Château vaut bien quelques barils».

Roger-la-décence aux «Dossiers de l'écran»

Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux, directemenr mis en cause par Robert Boulin, était hier soir l'invité des Dossiers de l'Ecran.

Mais le ministre de la Justice a fait savoir, d'entrée de jeu, que «la décence» commandait «que le nom de Robert Boulin ne soit pas prononcé dans cette émission». Et puisque, pour reprendre une formule très en cours ces temps derniers, «le moment n'est pas encore venu» d'informer les Français sur ce qui les préoccupent, il s'est contenté de leur fournir quelques assurances de poids :

«Il n'est pas possible» au pouvoir exécutif d'étouffer une affaire ou de freiner la marche de la justice (par exemple : les affaires Ben Barka, Markovic, De Broglie, Duprat, Curiel n'ont jamais fait l'objet de la moindre pression ni manoeuvre).

«Le Garde des Sceaux ne peut ni de doit exercer de pression sur les magistrats». (Exemple : la mutation à Hasebrück du substitut Ceccaldi, chargé du dossier des pétroliers, ne fut que pure coincidence. Et plus près de nous, dans l'affaire qui opposait les syndicats de FR3 Nancy à leur direction, le fait que la Chancellerie ait demandé au juge copie de toutes les pièces du dossier relève d'une procédure légale -c'est vrai- et ne peut être considéré comme une pression - est-ce aussi sûr ?)

«Nous ne sommes pas le Far West, nous ne sommes pas la Forêt de Bondy, nous sommes un état de droit» (Exemple : l'extradition de Franco Piperno pour délits de droit commun relève-t-elle d'un état de droit ?)

Enfin, citons, pour la bonne bouche, cette proclamation du Garde des Sceaux : «S'il y avait deux mondes en France, d'une part les privilégiés et d'autre part, les autres, alors il faudrait faire la révolution !»

«Le moment venu», Monsieur Peyrefitte ?

FR 3 NANCY

L'offensive anti-syndicale se poursuit

Après avoir été par deux fois déboutée de ses actions en référé, la direction de FR 3 Nancy attaquait de nouveau mardi, devant le tribunal de grande instance, le principe de la double représentation syndicale au sein du comité d'entreprise (Cf. Riposte n° 5 et n° 15).

Objectif : écarter du comité d'entreprise deux journalistes, Pierre Boudy et Pascale Henninot, représentant respectivement la C.f.d.t et la C.g.t.

A terme, la direction nationale de la chaine espérait ainsi créer une jurisprudence qui permettrait, à la veille de la campagne présidentielle, d'écarter des instances de concertation un certain nombre de journalistes gêneurs. Et rien n'a été ménagé pour obtenir ce résultat : pressions sur les journalistes eux-mêmes, invités à demander leur mutation, pressions sur les magistrats à qui la Chancellerie avait demandé copie de toutes les pièces du dossier.

Le juge Perrin, statuant sur le fond, a décidé d'accéder à la demande de la direction : Pascale Henninot et Pierre Boudy ne siègeront plus au comité d'entreprise de FR 3 Nancy.

Or la double représentation était depuis les origines, en vigueur à l'O.r.t.f et dans les sociétés issues de sa partition. La décision fait donc fi du principe du maintien des droits acquis inscrits aux Code du Travail.

Réticences orales

Explication du juge Perrin : il ne veut considérer que la situation spécifique de la station nancéienne. Il a refusé de même de prendre en considération le fait que, pendant huit mois, la direction de la station ait accepté sans la moindre réserve que des représentants syndicaux siègent au C.e (les attendus font état de «réticences orales»).

La direction parisienne de FR 3 attendait le jugement du 6 novembre pour déclencher des actions analogues contre les représentants syndicaux d'autres stations, dont celles de Lyon et Lille.

La volonté du juge de limiter ses attendus à la situation nancéienne ne facilite pas l'opération. Et les syndicats, alertés au niveau national sur l'importance de l'enjeu, sont décidés à répliquer. La C.g.t a déjà annoncé qu'elle ferait appel et la C.f.d.t doit décider ces jours-ci de la suite à donner.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.